

Acte mis en ligne le :	17/01/23
------------------------	----------

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	20	06	06

*Sans condition de quorum,
car il s'agit d'une 2^{ème} convocation faute de quorum à la 1^{ère} convocation du 3 janvier 2023*

L'an 2023, le mardi 10 janvier, à 11h30, le Conseil d'Administration du CIAS de Collines Isère Nord Communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de COLL'in CIAS, sous la présidence de Valérie MICHA-FRACHON, vice-présidente, remplaçant le président empêché.

Secrétaire de séance : Monique DELAY

Présents : ANGNONIN Daniel, DECRETTE Bernard, DELAY Monique, MAIRE Nicole, MAZAUD Gilberte, MICHA-FRACHON Valérie.

Absents : ANGNONIN Daniel, BULOT Marie-Françoise, CHARDON Véronique, CROS Robert, DEVAUX Vanessa, EUGENIO Céline, FASSINOT Christine, GASS Julie, HORVATH Damien, HUGOU Isabelle, MAGNARD Corinne, MOREL Marie-Josèphe, PORRETTA René, RIGARD Josiane, THOMAS Alexandra.

BUDGET GENERAL 2023 DU CIAS COLL'IN COMMUNAUTE

Classification contrôle de légalité : 7.1.1



Conformément aux règles de la comptabilité publique, le budget des établissements sociaux et médico-sociaux gérés dans le cadre d'un CIAS, tels que la résidence autonomie « Les Pervenches », doit obligatoirement être un budget annexe au budget principal.

Le CIAS COLL'in Communauté ayant pour compétence exclusive la gestion de la résidence autonomie « Les Pervenches » (délibération du conseil communautaire du 07/11/2013), l'ensemble de son budget est affecté au budget annexe résidence autonomie « Les Pervenches ».

Le conseil d'administration, à l'unanimité, DECIDE :

- DE NE PROCEDER A AUCUNE INSCRIPTION BUDGETAIRE sur le budget général 2023 du CIAS COLL'in Communauté, la totalité des crédits étant affectée au budget annexe « résidence autonomie les Pervenches » qui constitue la seule et unique compétence du CIAS.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance Monique DELAY 	Le Président René PORRETTA 	Pièces jointes :
--	--	------------------